



Création de l'association

1 – Une action militante, le 5 novembre 1994, *Journée Nationale du Droit au Logement*, entraîne l'investissement par des « sans abri » et des associations d'un bâtiment de la CRAM, 139 Avenue de Lodève, inutilisé et en instance d'être vendu. Un squat s'organise. 17 associations se regroupent, formant le « *Collectif 139* » revendiquant la création d'un lieu alternatif à ce qui existe comme réponse institutionnelle mise en place au bénéfice des sans abri. Un document est rédigé; l'expérience est vue comme un laboratoire de nouveaux rapports possibles de la société à l'exclusion.

2 – En aout 1995, un référé d'évacuation est mis à exécution. Les média locaux et nationaux s'emparent de l'évènement; un immeuble du centre-ville est proposé par les pouvoirs publics, à la location, 14 rue Bruyas. Un certain nombre d'associations décident de jouer le jeu de l'institutionnalisation. Une association est créée: « *La Maison de la Solidarité* », et les statuts déposés le 18 décembre 1995. Le conseil d'administration est constitué de représentants d'associations intervenant dans le champ de l'action sociale sur Montpellier et présidée par un ancien commis de l'Etat à la retraite. Un directeur, deux accompagnateurs dont un des membres fondateurs du « *Collectif 139* » et deux surveillants de nuit sont recrutés.

Ce lieu d'hébergement ouvre ses portes en Janvier 1996, sous le nom de Maison de la Solidarité, pour 40 résidents.

Le fonctionnement est construit sur la base de la cogestion du quotidien.

Très rapidement des difficultés se font jour, dues en partie à l'héritage du squat (seuls les plus fragiles des membres ont été rapatriés sur la rue Alfred Bruyas). La vétusté des locaux ajoutée à l'accompagnement des résidents par un ancien squatter accentue la montée de la violence. Le montage institutionnel effectué dans l'urgence révèle sa fragilité.

Le 21 aout 1996, l'institution cesse sa fonction d'hébergement, l'équipe d'encadrement continuant d'accompagner quelques résidents dans des logements provisoires.

Le Président démissionne.

3- Un administrateur provisoire est nommé par le Préfet. Conjointement l'équipe d'encadrement et les membres du CA travaillent à la rédaction d'un nouveau projet institutionnel adopté par le CA du 18 Novembre. Dès le 25, des résidents sont à nouveau hébergés. Par une Assemblée Générale du 21 Janvier 1997, les nouveaux statuts sont adoptés. La nouvelle association désormais nommée **GESTARE** (GESTion Animation REcherche) est présidée par Maurice Demart; elle se donne pour mission de favoriser l'acquisition, par les personnes accueillies, d'un minimum de ressources humaines leur permettant un plus d'autonomie personnelle et/ou le choix de se diriger vers d'autres structures existantes.

L'association gère le lieu d'hébergement qui prend le nom d'Oustal, (la Maison).

Le souci de stabiliser et de pérenniser la structure débouche le 1^o Avril 1998 sur l'obtention de l'agrément Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et un an plus tard l'extension de 25 à 33 places.



Développement des actions de Gestare

Les treize années qui suivent voient cette stabilité confirmée. Le projet s'enrichit de réalisations nouvelles sur divers plans :

1999 : mise en place d'un dispositif d'intervention psychologique expérimental.

A partir de cette date, le CHRS se développe; une partie des résidents est installée dans des appartements extérieurs: 8 places, puis 4 supplémentaires en 2002, puis 12 encore en 2004 financées, donc à disposition, en 2007. Aujourd'hui, le CHRS offre 45 places d'hébergement, 21 en structure communautaire, 24 en appartements.

2000 : Les travaux de rénovation de l'Oustal, envisagés depuis des années (2^o semestre 1996!), et jamais réalisés, sont enfin engagés.

2001 : Projet de journal, qui sortira l'année suivante. La même année, le CA lance une réflexion sur la politique d'admission, en faveur des femmes avec jeunes enfants (Salle de jeux?), jeunes isolés, sans papier, malades sortis d'hôpitaux psychiatriques.

2002 : Préfiguration d'une **Maison Relais** ; étude de faisabilité d'un lieu de vie adapté à des personnes sans plus de perspectives d'emploi et ne pouvant vivre seules; Pension de famille, résidence familiale : le choix se porte sur des logements articulés autour de parties communes.

Un lieu est trouvé à Jacou mais la transaction échoue. Faute de mieux le projet est repris sous la forme de deux appartements dans un quartier de Montpellier appelé alors « La Paillade » et actuellement « Mosson ». L'encadrement est fait par deux hôtes de maison et l'accompagnement assuré par les structures extérieures (droit commun). Le service ouvre ses portes en 2003 à la Résidence du Lac.

La construction d'un lieu plus adapté au projet n'est pas abandonnée et prend finalement forme sur un terrain rue de l'Agathois qui ouvrira en 2014 ses 23 studios : « *l'atelier* ».

Cette même année 2002 à l'initiative de résidents, une aide est apportée aux victimes des inondations du village d'Aramon, pendant une semaine sous forme de travaux divers (déblayage, nettoyage des habitations).

2003 : Mise en place du Conseil de vie Sociale.

2004 : Un partenariat est mis en place avec la *Fondation Abbé Pierre* : un soutien financier de 15000 € en contrepartie duquel Gestare assure une assistance méthodologique : aide à la création de maisons relais auprès d'associations d'accueil et d'hébergement engagées sur le Grand Sud; service assuré jusqu'en 2008, tandis que le partenariat perdure.

2006 : changement d'adresse de l'association : 4 rue de Verdun. Cette même année, en juin, le Conseil Général de l'Hérault confie à Gestare l'ouverture d'un Service d'Accompagnement des familles. Aujourd'hui, 11 familles sont suivies.

2008: Face au problème du vieillissement et de la perte d'autonomie des personnes assistées, Gestare travaille à l'ouverture d'une structure d'accueil spécifique, en association avec une structure médicosociale, sous la forme d'une maison relais adossée à un service de santé du type SAMSAH ou SAVS. Un premier lieu de construction est trouvé à Castelnau le Lez. Le projet n'a pas pu se concrétiser, malgré l'avis très favorable exprimé par les services de l'Etat. L'association continue à chercher les ressources financières pour réaliser ce projet qui reste plus que jamais d'actualité.

2009: mise en place de l'opération « *À coeur de vacances* ». Appuyée sur les résidents et le personnel volontaires, l'association organise le transport, l'accueil et l'hébergement de familles en difficulté avec jeunes enfants, pour une semaine de vacances près de la mer. Cette opération sera renouvelée deux fois avec succès. La même année est créée sur Montpellier le collectif « *La Boussole* » dont la mission est le développement d'actions sportives, culturelles et artistiques, auprès des publics en difficulté; Gestare y participe activement, notamment en assurant le portage financier et salarial du collectif (football, théâtre, voyages).

Née d'une action militante, Gestare assume son histoire. Elle s'est étoffée pour devenir gestionnaire d'équipements adaptés à l'accueil d'un public déshérité. Elle tient compte de la multiplicité des situations, de la particularité des caractères de chacun, de l'évolution des individus, cela dans un environnement politico-social difficile, sans déroger aux principes d'autonomie de la personne qui constitue l'originalité de sa démarche propre et de la démarche du collectif dont elle est issue.